



ÉCOLE DE LA CHANTERELLE

AIDE-MÉMOIRE



2025-2026



Clientèle scolaire

L'école de la Chanterelle accueille 276 élèves.

Cette clientèle se répartit comme suit :



Primaire classe régulière :

1re année	2 groupes (101,102)
2e année	2 groupes (201,202)
3e année	2 groupes (301,302)
4e année	2 groupes (401,402)
5e année	2 groupes (501,502)
6e année	2 groupes (601, 602)

Primaire classe accès :

1re année	971
Multi 1 ^{re} et 2 ^e année	972
3e année et 4e année	973
5e année et 6e année	974

Horaire

Heures	Activités
8h05 à 8h15	Accueil des élèves dans la cour
8h20 à 9h20	Cours P1
9h20 à 10h20	Cours P2
10h20 à 10h35	Récréation
10h40 à 11h40	Cours P3
11h40 à 13h00	Dîner (accueil des marcheurs entre 12h50 et 13h00)
13h05 à 14h05	Cours P4
14h05 à 14h20	Récréation
14h25 à 15h25	Cours P5



**** 8h05 à 8h15 accueil des élèves dans la cour de l'école****

**** 12h50 à 13h05 accueil des marcheurs du diner dans la cour de l'école ****

Pour joindre le secrétariat ou le service de garde de l'école



Secrétariat : 450 461-1425 poste : 0212
Courriel : chanterelle@cssp.gouv.qc.ca
Secrétaire : À la recherche de la perle rare!



Service de garde : 450-461-1425 poste : 6212
Courriel : GARDE.CHANTERELLE@cssp.gouv.qc.ca
Technicienne : Dominique Patry

Comment joindre le transport scolaire



Pour toutes demandes, problématiques en lien avec le transport ou pour visualiser l'attestation de transport de votre enfant nous vous invitons à consulter le lien suivant :
<https://cssp.gouv.qc.ca/ressources-parents/transport-scolaire/>

Dans l'encadré bleu, vous devrez cliquer sur la ligne en surbrillance <<Veuillez utiliser l'outil de Requête – transport scolaire.>>.

Absences et retards



Nous utilisons dorénavant Mozaïk portail pour signifier l'absence ou le retard des élèves. Chaque absence doit être motivée et chaque retard justifié. Lorsque votre enfant s'absente de l'école ou est en retard, nous devons en être informés **le plus rapidement possible.**

Vous devez aviser également l'école pour toute maladie contagieuse même si votre enfant ne doit pas s'absenter. Cela nous permet de faire une gestion appropriée des maladies contagieuses et ainsi éviter une épidémie.

Une fois votre enfant inscrit à l'école, il y a obligation de fréquentation scolaire. Il faut éviter les absences non motivées. Si votre enfant vous démontre des signes de désintérêt pour venir à l'école, veuillez s.v.p. en parler avec son enseignante.

L'élève en retard doit se présenter au secrétariat en entrant par la porte principale à l'avant de l'école. Il doit motiver son retard afin de recevoir l'autorisation d'entrer en classe.

PRENDRE NOTE : Si votre enfant doit s'absenter seulement pour la période du service de garde ou du dîner, nous vous demandons de communiquer directement avec le service de garde par téléphone ou par courriel.

? ? ?



LES OUBLIS

Lorsqu'un article est oublié le matin, nous vous demandons de déposer le paquet pour votre enfant **dans un sac identifié à son nom avec son groupe-repère**, sur la table prévue à cet effet qui est située dans le secrétariat.



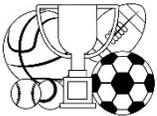
DÉPART HÂTIF

Lorsque votre enfant doit s'absenter au cours de la journée, nous vous demandons d'aviser son enseignante par écrit. De cette façon, nous pourrions lui permettre de préparer son sac d'école avant de quitter. Cependant, veuillez prévoir quelques minutes d'attente, puisqu'à votre arrivée, nous appellerons dans sa classe afin qu'il vous rejoigne au secrétariat.



ABSENCE POUR VOYAGE OU ACTIVITÉS SPORTIVES

Cette décision relève de l'autorité parentale. Cependant, l'enseignant ou l'enseignante n'est pas tenu de préparer tout le travail à faire pendant l'absence de l'enfant ni de lui faire reprendre une évaluation. Une note de zéro pourrait lui être attribuée en cas d'absence à une évaluation de fin d'année (voir document sur les normes et modalités). Il serait important d'échanger avec l'enseignant(e) de votre enfant dans un tel cas.



DÉMÉNAGEMENT EN COURS D'ANNÉE

Lorsqu'un déménagement est prévu pendant l'année scolaire, nous vous demandons d'aviser le secrétariat de l'école. Si vous souhaitez que votre enfant demeure à l'école pour le reste de l'année scolaire, vous aurez l'occasion de faire une demande de choix-école seulement si vous demeurez sur le territoire Du Centre de services scolaire des Patriotes.



INFORMATIONS ÉCOLE-MAISON

L'Info-Chanterelle, un bulletin d'information sur le plan du mois, les activités à venir et plusieurs autres rappels intéressants, vous parviendra au début de chaque mois par courriel. Vous pouvez également le consulter notre site Internet qui est mis à jour régulièrement.

Il est important d'aviser le secrétariat de l'école et le service de garde de tout changement d'adresse courriel.

Visiteurs à l'école

Pour la sécurité de votre enfant, toute personne venant à l'école doit se présenter au secrétariat, et ce, en tout temps. Il est interdit de circuler dans l'école sans permission.



Les collations

Comme collation, l'enfant peut apporter une collation santé comme un fruit, un légume, du fromage, etc.



Les croustilles, chocolats, bonbons, biscuits, petits gâteaux, raisins secs, boissons gazeuses et autres aliments du genre ne sont pas recommandés. L'école applique la politique alimentaire du Centre de services scolaire des Patriotes.

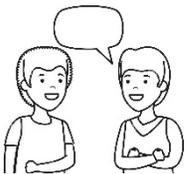
Les vêtements

Il est recommandé que les enfants portent des vêtements simples et légers afin qu'ils soient à l'aise dans leurs mouvements.



Lors des journées où il y a un cours d'éducation physique, **tous les enfants** sont invités à porter des vêtements adéquats tels que : T-shirt et pantalon sport, pas de robe, car les élèves du premier cycle ne se changeront pas pour le cours d'éducation physique.

Nous vous invitons à consulter notre code vestimentaire qui se trouve dans l'agenda de votre enfant.



La communication

La communication entre l'école et la maison est une clé gagnante pour l'intégration de votre enfant. Si vous vivez une situation particulière ou autre, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignante de votre enfant, par courriel ou par téléphone. Il s'agit parfois de petites choses à nos yeux, mais qui ont pour l'enfant beaucoup d'importance. Certains enfants le disent à l'école, mais d'autres s'abstiennent; il existe une solution à chaque problème.

Rencontre de parents



Au début de l'année scolaire, les enseignantes et les enseignants souhaitent rencontrer **tous les parents** afin de les informer sur différents aspects de la vie scolaire : gestion de classe, précisions sur les programmes, stratégies d'apprentissage, etc. Au cours du mois de septembre, les parents des élèves du primaire seront invités en soirée pour participer à cette rencontre.

Toutefois, il est toujours possible de prendre rendez-vous avec l'enseignante ou l'enseignant pour discuter de votre enfant, et ce, quand vous le jugez nécessaire. Il suffit de lui en faire part par une communication écrite.

Bulletin scolaire et première communication



Vers la mi-octobre, une première communication sera déposée dans le portail Mozaïk. Les bulletins seront déposés autour du 20 novembre 2025, avant le 15 mars 2026 et le 25 juin 2026.

Également, en novembre, les parents seront invités à recevoir de l'information sur le rendement général de leur enfant en assistant à la rencontre de parents.

Évaluation des apprentissages

L'évaluation porte sur le développement de compétences disciplinaires déterminées dans les programmes d'études du ministère de l'Éducation, de l'enseignement supérieur (MEES).

Nos services complémentaires

Le régime pédagogique de l'éducation et de l'enseignement primaire prévoit les services complémentaires ayant pour but de favoriser la progression continue de l'élève. Les services complémentaires comprennent, entre autres : l'orthophonie, le service de santé, la psychologie, la psychoéducation et les services d'une éducatrice spécialisée et d'une travailleuse sociale (CLSC).

SERVICE D'ORTHOPHONIE



La professionnelle en orthophonie aide au dépistage des difficultés langagières. Dans certains cas, des blocs de thérapie peuvent être proposés. Nous privilégions les élèves du premier cycle.

INFIRMIÈRE DE L'ÉCOLE



Dans son travail, l'infirmière amène l'élève à se préoccuper de son état de santé. Cette dernière assure une présence-école selon un horaire variable.

La travailleuse sociale ou le travailleur social scolaire intervient sur demande, auprès des élèves ou des familles éprouvant des difficultés familiales ou relationnelles.

SERVICES EN PSYCHOLOGIE ET PSYCHOÉDUCATION

Ces deux services sont offerts aux jeunes éprouvant des difficultés ayant une incidence soit sur leurs apprentissages, soit sur leurs comportements à l'école.

Alors que le service de psychologie intervient surtout au niveau du diagnostic à l'aide d'outils d'évaluation, le service de psychoéducation est sollicité à propos des difficultés de l'ordre de l'adaptation ou du comportement.

Les deux services travaillent en étroite collaboration avec les principaux intervenants auprès des enfants : les enseignants.

Cour d'école et stationnement

Aucun parent ou adulte ne doit être dans la cour de l'école entre 7 h et 18 h. Cet espace est réservé aux activités du Centre de services scolaire des Patriotes exclusivement.

Merci de respecter la limite de vitesse des zones scolaires soit 30 km/à l'heure.

L'heure du diner

Les fours à micro-ondes sont exclus du service des dineurs et au service de garde de l'école. Les élèves qui dînent à l'école peuvent soit apporter leur lunch froid ou bénéficier des services d'un traiteur cinq jours par semaine offert par l'entreprise Innov-Santé.

Site internet :

<https://www.innovsante.ca/>

Ressources pour les parents

Voici quelques ressources qui pourraient vous être utiles.

www.infosvp.ca

Allô prof 514-527-3726 alloprof.qc.ca

Éducation Coup de Fil 514-525-2573 www.education-coup-de-fil.com

Tel-jeune 1-800-263-2266 www.teljeunes.com

Jeunesse, j'écoute 1-800-668-6868 www.jeunessejecoute.ca

Gai-écoute 1-888-505-1010 www.gaiecoutte.org

Centre de bénévolat de Saint-Basile-le-Grand 450-461-2111

Maison des jeunes *La Butte* 450-461-8067 www.labutte.org

Informations sur les média sociaux <http://csp.ca/parents-et-eleves/medias-sociaux/>

CISSS de la Montérégie-Est <http://www.santeme.quebec/>

Au nom de toute l'équipe école, un grand merci de votre précieuse collaboration,

Marie-Noël Renaud

Directrice

École De la Chanterelle